

**DESTINATAIRES :** Responsables de ressources résidentielles

**EXPÉDITEUR :** Nancy Rooney, chef de service gestion et relations contractuelles des ressources non institutionnelles

**DATE :** 15 février 2018

**OBJET :** **Procédure d'accès aux dossiers des ressources résidentielles**

---

Bonjour,

En concertation avec le service des archives et le service des communications et des affaires juridiques du CISSS des Laurentides, nous avons convenu de la procédure d'accès aux dossiers pour les responsables de ressources résidentielles. Cette procédure s'appuie sur les règles de confidentialité habituelles et sur la *Loi de l'accès à l'information*.

Ainsi, afin d'accéder à votre dossier de ressource résidentielle, vous devrez compléter le formulaire « demande d'accès à mon dossier ressource » ci-joint ou encore rédiger votre demande en incluant votre nom et vos coordonnées et l'envoyer à la responsable de l'accès à l'information et à la protection des renseignements personnels par courriel ou par la poste aux coordonnées suivantes :

Par courriel : [julie.delaney@ssss.gouv.qc.ca](mailto:julie.delaney@ssss.gouv.qc.ca)

Par la poste : Responsable de l'accès à l'information et à la protection des renseignements personnels  
Accès à l'information  
185, rue Durand, bureau G221  
Saint-Jérôme (Québec) J7Z 2V4

Cette procédure est en vigueur dès maintenant.

Nous vous remercions de votre attention et de votre habituelle collaboration.